Histoires de réussite

de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada

Ashley Reid

Comptable, Canmore, Alb.

Ashley Reid s'intéresse aux chiffres et à la comptabilité depuis longtemps. Après plusieurs années vécues dans les grands centres urbains, elle a saisi l'occasion qui lui était offerte de mener une vie différente et a déménagé à Canmore, en Alberta, où l'attendait un poste en comptabilité.

Vivre à proximité d'un parc national dans les Rocheuses est pour Ashley un rêve devenu réalité. Grande skieuse, elle essaie d'en profiter au maximum. Cependant, le fait d'avoir dû déménager à plusieurs milliers de kilomètres et la pratique régulière du ski ont entraîné beaucoup de dépenses. Ashley croit que ses connaissances en matière financière lui ont permis de garder la maîtrise de son portefeuille et de ne pas tomber dans le piège de l'endettement. « J'ai appris très tôt dans la vie qu'il y a deux façons de gérer ses finances personnelles : soit vous gagnez plus d'argent, soit vous dépensez moins d'argent. Pour ma part, j'ai décidé de choisir comment je dépense mon argent. Lorsque j'ai déménagé ici, je savais que je voulais un nouvel équipement de ski; je mettais donc régulièrement de l'argent de côté et je réduisais mes autres dépenses le plus possible. »

Parmi les nombreux projets qu'elle envisage à long terme, Ashley aimerait bien devenir propriétaire. Les outils hypothécaires de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) lui ont toutefois fait réaliser que, pour l'instant, ce ne serait pas une décision judicieuse. « C'est probablement l'un des plus grands avantages des outils de l'ACFC. Ils m'ont permis de mettre les choses en perspective. »

En plus des outils hypothécaires, Ashley recommande également la Calculatrice de paiements de carte de crédit de l'ACFC. « La plupart des gens ne sont pas conscients des frais d'intérêt et des autres frais associés à l'utilisation de leur carte de crédit, fait-elle remarquer. La calculatrice permet notamment de voir combien de temps cela prend pour régler le solde d'une carte de crédit si vous ne faites que les paiements minimaux, comparativement à si vous faites des versements plus élevés pour faire baisser les frais d'intérêt payés mensuellement. »

Cette histoire de réussite fait partie d'une série de témoignages qui peuvent être visionnés sur le site Web de l'ACFC à l'adresse **acfc.gc.ca**.

À l'aide de ses ressources éducatives et de ses outils interactifs, l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) fournit des renseignements objectifs aux consommateurs sur les produits et les services financiers. L'ACFC les informe également au sujet de leurs droits et responsabilités lorsqu'ils traitent avec des banques et des sociétés de fiducie, de prêt et d'assurances sous réglementation fédérale. De plus, par l'entremise de son programme de littératie financière, l'ACFC aide les Canadiens à acquérir les connaissances et la confiance requises pour bien gérer leurs finances personnelles. Elle veille aussi à ce que les institutions financières sous réglementation fédérale respectent les lois et les ententes dont le but est de protéger les consommateurs.

Agence de la consommation en matière financière du Canada
S'INFORMER, C'EST PAYANT.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada
(Agence de la consommation en matière financière du Canada)
FC5-15/15-2010F-PDF
978-1-100-95325-0

Canada